

inouïs pour essayer d'exploiter au maximum cette attraction touristique qui se trouverait au centre ou à proximité de ce parc national dont on projette l'établissement dans la Mauricie.

A mon sens, ces efforts n'ont rien donné à cause de chinoïseries touristiques. A un certain moment, le gouvernement du Canada était disposé à faire une contribution substantielle, qui, sauf erreur, était de l'ordre de \$200,000. La réalisation du projet aurait coûté quelque \$600,000 ou \$700,000. Le gouvernement de la province de Québec semblait, au début, disposé à contribuer. Toutefois, les contributions les plus généreuses auraient été faites par les industries sidérurgiques de l'Amérique du Nord. Les plus importantes avaient accepté, en principe, de faire une contribution pour établir, dans la Mauricie, un centre touristique, où l'on trouverait un musée historique qui rappellerait le début de l'industrie sidérurgique en Amérique du Nord.

Or, à un certain moment, cela n'a pas fonctionné. D'abord, le gouvernement fédéral exigeait la possession de toutes les reliques historiques qu'on trouverait sur ce terrain. On en a tellement trouvé qu'on aurait pu remplir plusieurs wagons de chemin de fer. Il s'agissait de reliques historiques remontant à 1700, 1750, 1800 et à une époque ultérieure.

Le gouvernement fédéral a proposé au gouvernement de la province de Québec d'en garder l'usage *ad vitam aeternam*, à condition toutefois que, juridiquement, elles appartiennent au gouvernement fédéral. Les gouvernements provinciaux qui se sont succédé—et je ne fais pas preuve d'esprit de parti—ont tous refusé l'offre du gouvernement fédéral en disant qu'ils prendraient un soin jaloux de ce qui fait partie de notre territoire, comme l'a dit le député de Joliette.

• (9.30 p.m.)

Je me demande si nous ne sommes pas en train de nous livrer à des chinoïseries pour nous priver ensuite de choses aussi importantes, aussi rentables, aussi avantageuses que ces centres historiques, quand il s'agit de l'établissement de parcs nationaux.

Les choses traînent et traînent encore et il en résulte que notre industrie touristique en souffre. Il n'existe pas de parcs nationaux dans la province de Québec, parce que nous sommes encore au stade des discussions juridiques stériles. Il importe avant tout d'inciter les milliers de touristes à visiter cette région défavorisée qui a été désignée par le gouvernement fédéral. Nous négligeons actuellement de nous occuper de l'industrie la plus immédiatement rentable, savoir le tourisme.

Je ne veux pas faire de «partisanerie». Je profite de l'occasion pour rendre hommage à

mes préopinants qui ont évité d'en faire. Je m'unis au député de Joliette, afin que le gouvernement de la province de Québec et celui d'Ottawa comprennent qu'il est peut-être opportun, quelquefois, de mettre un peu d'eau dans son vin et de ne pas être aussi intransigeant que certains juristes qui rédigent les lois.

Je ne demande pas qu'on traite ma province de façon spéciale; je voudrais que ce qui est accordé à la province de Québec puisse l'être aussi à toutes les autres. J'en suis à me demander s'il ne serait pas possible d'en venir à l'arrangement suivant: Le gouvernement fédéral contribuerait à l'établissement de parcs nationaux, mais les administrerait conjointement avec la province en cause.

On pourrait aussi trouver une formule comme celle, par exemple, qui a permis la création de sociétés d'habitation dans les provinces.

L'industrie touristique bénéficiera directement de l'établissement de parcs nationaux. Il s'agit d'une industrie immédiatement rentable, qui aidera à relancer l'économie des régions les plus défavorisées.

Il existe aussi un autre problème qui se greffe au premier. Il s'agit de la pollution de l'air et de l'eau et de ses conséquences sur la faune.

Un jour, les forêts vierges n'existeront plus. Il y aura alors que des forêts dévastées et des lacs pollués. Il est grand temps, à mon avis, que les deux niveaux de gouvernement collaborent. Il faut au moins aménager des îlots de verdure au Canada, afin que nos fils et nos petits-fils puissent connaître la grande nature que le Créateur a faite pour le bien du genre humain. L'établissement de parcs nationaux, selon moi, constitue une solution valable au problème.

Monsieur l'Orateur, je m'étonne que l'on s'oppose à l'établissement d'une compagnie de la Couronne, tel que le propose le bill C-152. Je conçois mal que le Parlement, même s'il est aussi bon législateur qu'on puisse l'être, ait la compétence nécessaire à ce genre d'administration, qu'on aurait plutôt avantage à confier à des spécialistes.

Un ou deux de mes honorables amis de l'opposition ont dit qu'il s'agirait encore là d'un nouveau «nid à patronage». Mais pourquoi se voiler la face comme des pharisiens! Même si cela était vrai, quand ils étaient eux-mêmes au pouvoir, ils faisaient la même chose, et c'est bien ce qu'ils feront encore, s'ils le reprennent. Il ne s'agit aucunement d'un argument sérieux, car je ne vois pas que ce soit si grave pour un gouvernement que de détenir le pouvoir.

Je ne dis pas que le gouvernement actuel fera du «patronage», car il est assez objectif, à l'occasion, pour faire des nominations qui ne